



ALGERIE POSTE

EPIC ALGERIE POSTE

NIF N° : 000216002104442

DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE SETIF

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 93 de la procédure de passation des marchés de l'EPIC « ALGERIE POSTE » du 22 janvier 2018, la Direction de l'Unité Postale de Wilaya de Sétif, sis Rue Larbi Ben M'hidi Sétif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la **consultation - N°04/2023** – ayant pour objet « **étude et suivi du projet de réhabilitation + extension du BP de Rasfa -fond propre Algérie poste 2023-**» qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, la convention est attribuée à titre provisoire à :

N°	BET	Numéro d'identification fiscale	Délai d'étude	Montant Etude DA/TTC	Montant Suivi mensuel DA/TTC	Note totale /100pts	Classement
01	LAGHOUAG SAMAH	275190103580117	15 jours	328 799.80	60 000.00	80.63	1 er

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la DUPW de Sétif dans un délai de dix (10) jours calendaire, à compter de la date du premier affichage du présent avis ou dans le site internet d'Algérie Poste.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher de la Direction de l'unité postale de wilaya de Sétif, au plus tard trois (03) jours à compter du premier affichage du présent avis ou dans le site internet d'Algérie Poste et ce pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres

19 JUIN 2023





ALGERIE POSTE

EPIC ALGERIE POSTE

NIF N° : 000216002104442

DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE SETIF

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 93 de la procédure de passation des marchés de l'EPIC « ALGERIE POSTE » du 22 janvier 2018, la Direction de l'Unité Postale de Wilaya de Sétif, sis Rue Larbi Ben M'hidi Sétif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la **consultation N°07/2023** ayant pour objet « **Travaux de Réhabilitation du logement d'astreinte du Bureau de Poste de GUELLEL –Fond Propre Algérie Poste 2023-**» qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, la convention est attribuée à titre provisoire à :

Entreprise	Numéro d'identification fiscale	Délai de réalisation	Note technique /100pts	Montant après correction DA/TTC	Classement
EURL WALL CHARIF	002019009415779	45 Jours	92.00	2 730 336,00	1 er

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la DUPW de Sétif dans un délai de dix (10) jours calendaire, à compter de la date du premier affichage du présent avis ou dans le site internet d'Algérie Poste.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher de la Direction de l'unité postale de wilaya de Sétif, au plus tard trois (03) jours à compter du premier affichage du présent avis ou dans le site internet d'Algérie Poste et ce pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

19 JUN 2023

